



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 80057

Numéro SIREN : 421 233 560

Nom ou dénomination : 3 S

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2016 sous le numéro de dépôt 3497

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

FIDAL Société d'Avocats
13 rue du 19 Mars 1962
71000 Sancé

V/REF :

N/REF : 1999 B 80057 / 2016-A-3497

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 15/03/2016, les actes suivants :

Décision(s) de l'associé unique en date du 23/12/2015

- Renouvellement de mandat de commissaire aux comptes titulaire
- Changement de commissaire aux comptes suppléant

Concernant la société

3 S

Société par actions simplifiée

755 route de Montagnac

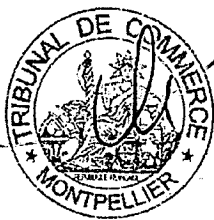
34560 Villeveyrac

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-3497 le 15/03/2016 .

R.C.S. MONTPELLIER 421 233 560 (1999 B 80057)

Fait à MONTPELLIER le 15/03/2016,

LE GREFFIER



3S
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 040 000 euros
Siège social : 755 Route de Montagnac
34560 VILLEVEYRAC
421 233 560 RCS MONTPELLIER

15 MARS 2016
99380057
A 3497

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 23 DECEMBRE 2015**

Le 23 décembre 2015, Le Bourg Neuf - 71570 CHANES,

La Société « PACKING », SAS au capital de 7 000 000 Euros, dont le siège social est à CHANES (71570) – Le Bourgneuf, immatriculée au RCS de MACON sous le numéro 687 350 033, représentée par Monsieur Charles ROUX,

Propriétaire de la totalité des 40 000 actions composant le capital social de la Société 3S,

Associée unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président non associé,

.....

**A PRIS LES DECISIONS CI-APRES ENONCEES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR
SUIVANT :**

.....

- Renouvellement du Commissaire aux comptes titulaire ;
- Remplacement du Commissaire aux comptes suppléant.

.....

QUATRIEME DECISION

Le mandat de la Société ABG AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, étant arrivé à expiration, l'Associé unique décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

CINQUIÈME DECISION

Le mandat de Monsieur François BERILLE, Commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, l'Associé unique décide de nommer, en son lieu et place, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2021:

La société FISCALIS AUDIT ET CONSEIL, 14 rue de la Grange Saint Pierre – 71850 CHARNAY LES MACON, Commissaire aux comptes suppléant.

Le Commissaire aux comptes a fait savoir par avance qu'il acceptait sa désignation et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

L'Associé unique reconnaît avoir eu connaissance du fait qu'aucune intervention n'a eu lieu dans une opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les Sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

.....

